

CACES®

R489

Chariots de Manutention Automoteurs à Conducteur Porté Catégorie 1A-1B-3-5

Objectifs

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité d'un chariot de manutention automoteur à conducteur porté.

Public Visé

Toute personne appelée à manipuler un chariot de manutention automoteur à conducteur porté.

✓ Pré Requis

- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)
- Posséder les aptitudes médicales requises et validées par la médecine du travail
- Comprendre le français

Objectifs pédagogiques

Il devra maîtriser la conduite des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R489 de la catégorie visée.

Méthodes et moyens pédagogiques

Moyens Théorique :

4 salles climatisées équipées de vidéoprojecteurs, lecteur de DVD, rétroprojecteur, PC, tableau blanc et paper board / 10 places assises par salle

Méthode Théorique :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes : interactive et démonstrative

Moyen Pratique :

- Plateau technique avec aire d'évolution intérieure et extérieure avec charges à gerber en pile et en palettier, longue et volumineuse.

- Un camion ou remorque pour chargement latéral

- Pente de 10%

- Chariot de manutention automoteur à conducteur porté

Méthode Pratique :

Organisation par atelier

Parcours pédagogique

Répondant à l'annexe 2 du Référentiel de connaissances de la recommandation R489 de la CNAM :

FORMATION THEORIQUE (7 heures)

A- LES INSTANCES GERANT LES PROBLEMES DE SECURITE ET LES OBLIGATIONS GENERALES

- Les différentes instances gérant la sécurité du travail
- La responsabilité pénale du conducteur de chariot de manutention automoteur à conducteur porté
- Les conditions d'utilisation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Les conditions de circulation en entreprise et sur la voie publique
- L'évaluation des situations de travail

B- LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES ET EQUIPEMENTS DU CHARIOT

- Les principales catégories de chariots de manutention automoteur à conducteur porté
- Les principaux éléments : de l'ensemble élévateur, du circuit hydraulique, du système fournisseur d'énergie de traction et des organes de services et de sécurité
- Les modalités de chargement
- Les différents paramètres de conduite et leur incidence sur la conduite
- Les principales vérifications et opérations de maintenance

C- LES MESURES DE SECURITE POUR L'UTILISATION DES CHARIOTS

- L'identification des principaux facteurs d'accidents
- Connaissance des principaux dispositifs de protection
- La signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation routière
- L'identification des risques liés à la mise en oeuvre des différents carburants
- Les plans de sécurité, les plans de circulation, les protocoles de sécurité
- Les interdictions relatives au transport ou à l'élévation de personne

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670205267

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com



SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246

Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaire d'une formation à la pédagogie.

FORMATION PRATIQUE (21 heures)

- A- L'adéquation du chariot avec la manutention envisagée
- B- La comptabilité des charges avec les indications de la plaque de charge
- C- Les opérations et les vérifications de prise de poste et de fin de poste
- D- La circulation en sécurité avec un chariot de manutention automoteur à conducteur porté
- E- Le compte-rendu d'anomalie

TESTS THEORIQUE ET PRATIQUE (7 heures)

- A- Epreuve théorique sous forme de QCM
- B- Epreuve pratique sous forme de parcours à réaliser

Méthodes et modalités d'évaluation

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

Les tests d'évaluation sont réalisés par un testeur certifié, composé d'une épreuve théorique sous forme de QCM et d'une épreuve pratique constitué d'un ensemble de réalisations préétablies en situation de travail.

Modalités d'Accessibilité

Toutes personnes à mobilité réduite peuvent se renseigner auprès de nos services administratifs

Durée

35.00 Heures

5 Jours

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670205267

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com



SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246

Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69